



EDITORIAL

BASTIEN RECHER
MANDATAIRE UMA 11^E

FISCALITE ET MARGES DE MANOEUVRE :
UN DEBAT AU COEUR DE LA GAUCHE

Alors que les finances publiques sont dans un état catastrophique, la droite poursuit la politique fiscale la plus inique qui soit.

Les mesures s'accumulent toujours dans le même sens ultralibéral, à contretemps de la crise et des aspirations des Français : poursuite de la politique d'exonérations de charges sociales pour les entreprises depuis 2002 (socialement et économiquement totalement inefficace), maintien du paquet fiscal, réduction de la TVA à 5,5 % dans la restauration, suppression de la taxe professionnelle sans aucune compensation pour les collectivités territoriales qui ne peuvent plus dès lors assumer les politiques sociales ni financer les services publics locaux...

Le but de Sarkozy et Fillon est double : favoriser fiscalement leur électorat bien sûr, mais aussi mettre en faillite les différentes caisses sociales et la capacité de l'Etat et des collectivités locales à intervenir dans l'économie, par le biais notamment des services publics. De peur de se voir sévèrement sanctionnés lors des élections régionales de 2010 sur leurs résultats en matière de politiques économique et sociale, ils organisent parallèlement un «enfumage» médiatique général avec le retour des vieilles antennes de droite : identité nationale, immigration, insécurité...

Alors que faire à gauche ? Comment aborder la question fiscale dans la perspective de 2012 ?

Les débats récents et les interventions médiatiques de certains de nos camarades montrent qu'il existe, au sein du Parti socialiste, une tendance qui voudrait tenter d'imposer un discours minimaliste sur les questions fiscales. Selon eux, la droite a ruiné le pays, et nous allons donc devoir mener une politique de rigueur pour assainir les finances publiques.

Suite de l'éditorial en dernière page

PROJET DE BUDGET 2010 :
HESITANT, INEFFICACE ET INJUSTE

LIEM HOANG NGOC
ECONOMISTE ET EURODEPUTE

Le projet de budget 2010 hésite entre une franche relance de la demande en refusant d'agir résolument sur la consommation. Les deux seules mesures qui aient eu un impact sur la croissance en 2009 sont la prime à la casse et la suppression du troisième tiers provisionnel pour les classes moyennes. Le gouvernement prévoit progressivement de les supprimer.



Le taux d'utilisation des équipements de nos entreprises est aujourd'hui à son plus bas historique (70 %). Faute d'une relance de la consommation, principal moteur de la croissance, les entreprises n'ont aucune raison d'investir, c'est-à-dire d'acheter de nouvelles machines, et ce tant que leurs capacités de production ne sont pas saturées. Les avances en trésorerie (formant l'essentiel du plan de relance 2009) ont certes été provisoirement salutaires pour nombre de PME, mais celles-ci n'ont pas investi car leurs carnets de commande sont vides. Quant au fond d'investissement stratégique, les 5 milliards attribués à l'industrie automobile sans contrepartie et sans planification de la voiture propre ont souvent été utilisés par les sous-traitants pour délocaliser leur production ! La prétendue relance de l'investissement (deuxième composante de la demande globale) a échoué : le taux d'investissement recule une nouvelle fois en 2009.

La politique budgétaire du gouvernement est inefficace. Aucune mesure de relance nouvelle et ambitieuse n'y figure, alors que la France est en pleine récession. Elle tient d'un côté dans la création de niches fiscales censées relancer l'économie par l'offre. Le paquet fiscal est une énorme niche de 15 milliards. La baisse de la TVA a coûté 2,5 milliards. On ajoutera la réforme de la taxe professionnelle qui amputera de 7 milliards par an le

budget des collectivités locales. Elle réalise de l'autre côté des coupes sombres dans les dépenses d'avenir, que sont par exemple la santé et l'éducation, en détruisant 30 000 postes par an dans les services publics, compromettant l'entretien de nos amortisseurs sociaux, par ailleurs tant vantés... Elle approfondit enfin la réduction de la part des prestations sociales prises en charge par la protection sociale obligatoire, par la pérennisation des franchises médicales et opère de nouveaux prélèvements sur les ménages par le biais de la fiscalisation des accidents du travail et la hausse du forfait hospitalier. On voit mal dans ces conditions comment l'objectif d'une croissance de 0,8 % pour 2010, annoncé par le gouvernement pourra être atteint.

Rappelons que l'objectif de croissance de la loi de finance 2009 tenait dans une fourchette de 0,2 à 0,5 % et que celui de la loi rectificative, après annonce du plan de relance était de 1 %. Le résultat pour 2009 sera vraisemblablement une récession de -3 %. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la dette se creuse, non pas parce que le gouvernement a été keynésien, mais parce que sa politique n'a tout simplement pas atteint sa cible. Le déficit de 2009 au sens de Maastricht (comptes sociaux inclus) sera de 160 milliards. Il s'accroîtra probablement en 2010. Il s'agit d'une mauvaise dette car elle ne finance pas de dépenses susceptibles d'exercer un effet bénéfique sur la croissance.

Quant au chômage, il s'accroîtra inexorablement car l'économie détruit des emplois dès lors qu'elle se meut à un taux de croissance inférieur à 1,5 %. Cette politique s'avère des plus injustes car la charge de la dette pèse déjà sur les ménages modestes qui ne bénéficient d'aucun bouclier fiscal et qui sont taxés au premier centime d'euros dépensé, par le biais de la TIPP bis que représente la taxe Carbone, et en cas de maladie, par le biais des franchises et du forfait hospitalier.

Conseil de lecture : Liêm Hoang-Ngoc, *Vive l'impôt !*, Editions Grasset, 2007, 120 p, 9 euros.

Pour réduire les inégalités, la République avait conçu un impôt universel et progressif. Il était un attribut essentiel de la citoyenneté, l'ami de la croissance, le garant du modèle social et du service public français. Qu'en reste-t-il ? La fiscalité et ses injustices sont aujourd'hui dans l'ombre du débat politique. Selon Liêm Hoang-Ngoc, à l'heure où l'État social risque d'être sacrifié au profit d'une nouvelle société de rentiers, il est urgent de réinventer l'impôt.

REFORME DES COLLECTIVITES : UN MAUVAIS COUP PORTE A LA DEMOCRATIE

OLIVIER DUSSOPT
DEPUTE-MAIRE D'ANNONAY

Depuis plusieurs mois, la communication élyséenne bat son plein sur les aspects les plus anecdotiques et parfois les plus caricaturaux, pour préparer le terrain à une réforme des collectivités locales qui sous prétexte de simplification porte un mauvais coup à la démocratie.



Que disent le gouvernement et l'UMP ? Deux choses aux limites du populisme. Premièrement, ils se posent en pourfendeurs du millefeuille administratif et disent leur volonté de simplifier, supprimer des échelons, rationaliser pour une meilleure lisibilité et une plus grande efficacité. Deuxièmement, ils prétendent que les élus locaux sont trop nombreux, coûtent cher et mènent des politiques dispendieuses. Une solution s'imposerait donc : réduire leur nombre. Fermez le ban, l'évidence s'impose avec la facilité des arguments les plus simplistes et l'aide des réflexes populistes à l'égard de la classe politique. En réalité ces deux arguments sont faux. **Rien ne permettra de réduire le nombre d'échelons dans le projet de réforme sinon une maigre disposition sur des rapprochements volontaires.** Rien ne permet non plus d'affirmer que le nombre d'élus, notamment d'élus indemnisés, baissera tant le projet est confus et illisible.

Cette réforme cache son jeu. Sous le tapis, c'est la démocratie qui est mise à mal.

Ce projet vient en écho à deux autres. Le premier concerne le redécoupage et son caractère électoraliste. Ce redécoupage qui, à résultats égaux à ceux de 2007, permettrait à la droite d'obtenir près de 30 députés de plus. Le deuxième est la suppression de la taxe professionnelle.

Quels sont les principaux dangers du texte ? Il y en a quatre, amplifiés par la réforme de la taxe professionnelle.

Le premier est la création annoncée de « conseillers territoriaux » qui remplacerait les conseillers régionaux et généraux. Au prétexte de limiter le nombre des mandats, c'est le cumul des fonctions qui est ainsi institué. Ce dispositif sera illisible. Illisible du fait de l'imprécision réelle du texte en termes de partage de compétences entre régions et départements. Illisible du fait de la complexité et de la diversité des modes de scrutins pour des élus aux mêmes compétences.

Le deuxième danger concerne la répartition des compétences et surtout le financement des projets dans ce nouveau cadre. En voulant imposer un financement minimum de 50 % à la charge de la collectivité maître d'ouvrage, c'est un formidable frein qui sera mis aux investissements. Les communes rurales, souvent pauvres, ne pourront faire face. Sous prétexte de mettre fin à des financements croisés, qui représentent moins de 10 % des budgets régionaux, et de clarifier, les collectivités les plus modestes seront interdites de projets.

Troisième danger de ce texte : la volonté affichée de mieux organiser les pouvoirs locaux et de poursuivre la décentralisation n'est que le cache sexe d'une volonté profondément recentralisatrice. Un point illustre ce danger ; il s'agit de l'intercommunalité. Les élus locaux pourraient en 2012 opérer des choix volontaires à la majorité qualifiée. Cela relèverait du bon sens si le même projet ne donnait pas aux préfets la possibilité d'imposer ces regroupements en 2013...

Enfin, **quatrième reproche, l'absence des principaux concernés : les citoyens de ces collectivités que le gouvernement semble vouer aux gémonies.** Seule la création de « communes nouvelles » par fusion des communes membres de la même intercommunalité entraîne une consultation obligatoire des citoyens. Ces quatre dangers sont amplifiés par la suppression annoncée de la taxe professionnelle. Celle-ci risque de priver les collectivités des ressources nécessaires aux investissements qui représentent près des trois quarts des investissements publics.

L'État ne prévoit pas moins de quatre ressources nouvelles pour remplacer les recettes de la taxe professionnelle : cotisation locale d'activité (et sa cotisation complémentaire), la TASCOM, la taxe additionnelle sur les propriétés non bâties, un fonds d'État appuyé sur un fonds de garantie. **Malgré cela le compte n'y est pas et les incertitudes sont nombreuses. C'est un cadeau de 8 milliards pour les entreprises et ce seront les ménages qui paieront. Rien n'est garanti, en plus, pour les collectivités après 2010.**

Sous prétexte de simplification, la droite complique. Sous prétexte de compétitivité des entreprises, elle étrangle les collectivités. Sous prétexte de décentralisation, elle recentralise...

Réformer les collectivités locales est une nécessité. Une double nécessité, celle de mieux servir notre pays mais aussi celle de réussir la réforme par une adhésion de toutes et tous au projet. **Des points de consensus existent et auraient dû être la base nécessaire à cette réforme.**

- La clarification des compétences de chaque niveau territorial avec la désignation d'une collectivité chef de file pour chaque compétence.

- L'achèvement de la carte de l'intercommunalité fait consensus tout comme la désignation explicite, au suffrage direct, des élus communautaires.

- La question du statut de l'élu local ne trouve pas de réponse en termes de protection sociale, de régime de retraite ou de reconversion. Elle n'est pourtant pas dissociable de celle sur l'interdiction souvent demandée du cumul de mandats.

Enfin, **la réforme de la fiscalité locale aurait pu être l'objet d'un débat éclairé par les travaux de la commission des finances de l'Assemblée ; notamment, sur la mise en place d'un vrai système, de péréquation entre collectivités plus ou moins favorisées.** La matière ne manque pas. Conclusions de la commission Belot au Sénat, rapport d'information (Balligad-Laffineur) à l'Assemblée nationale, contributions des associations d'élus. Le gouvernement n'a pas un regard pour ces travaux et veut imposer un modèle d'organisation et de financement en fonction de ses objectifs propres. **Le masque est tombé, le gouvernement veut interdire aux collectivités d'agir, et détruire le crédit acquis depuis la décentralisation.**

La seule question qu'il nous reste à poser est simple. Voulons-nous préserver la décentralisation et le niveau des services rendus aux citoyens ?

CONTACTS UMA

SECTION LEON BLUM :

BASTIEN RECHER

MANDATAIRE UMA

06 86 77 63 81 – bastienrecher@hotmail.com

UNMONDEAVANCE.CANALBLOG.COM



Suite de l'éditorial... Alors bien sûr, ils expliquent qu'il faudra revenir sur le paquet fiscal et rétablir une certaine progressivité de l'impôt. Mais ce qu'ils mettent en avant ce ne sont pas les politiques sociales qu'ils pourront mener, c'est seulement leur brevet de bons gestionnaires ! Tout se passe comme si le sujet permettait aux anciens (?) socio-libéraux de se refaire une virginité après l'échec des politiques menées et les sanctions de la social-démocratie, dévoyée dans la fameuse « troisième voie » dans toutes les élections depuis près de dix ans partout en Europe. Sous prétexte de combler les déficits, ils tentent un coup de force idéologique pour imposer les vieilles idées du « moins d'Etat » qui étaient déjà au cœur des politiques menées par Blair, Schroeder ou encore Prodi. La première convention nationale de notre parti portera justement sur le nouveau modèle de société que nous voulons : il semble urgent dès lors de débattre de la façon dont nous dégagerons les marges de manœuvre pour créer une société plus solidaire.

Nous, à la motion **Un Monde d'Avance**, nous souhaitons renouer avec un réel volontarisme de gauche et dégager des marges de manœuvre fortes pour mener des politiques sociales ambitieuses. Il ne suffira pas de refaire et de reconstruire ce que la droite a consciencieusement détruit pour revenir à un âge d'or supposé qui serait celui de notre passage à Matignon entre 1997 et 2002. Il faudra le faire, bien sûr, même si certains socialistes sont finalement en deçà de cette expérience dans les perspectives qu'ils proposent, mais il faudra surtout faire mieux et faire plus.

Faire mieux : en nous débarrassant de nos travers gestionnaires qui nous ont coûté cher lors de notre dernière expérience gouvernementale. Souvenons-nous de Lionel Jospin refusant d'augmenter le recrutement des infirmières et de revaloriser cette profession en invoquant les dieux de l'orthodoxie budgétaire... On mesure encore les conséquences de ce choix : conséquences politiques pour la gauche en 2002, et conséquences sociales sur notre système de santé.

Faire plus : d'abord en dégageant des marges de manœuvre fiscales (moratoire général sur les exonérations de charge sociales, réhabilitation de l'impôt sur le revenu et renforcement de son caractère progressif, réflexion sur les impôts indirects...), en étendant le champ des services publics, en créant un pôle financier public, en un mot en redonnant toute sa place à la puissance publique pour corriger les dégâts suscités par la crise et aggravés par la politique gouvernementale.

Venez en débattre avec nous dès le 16 décembre, lors de notre première réunion « Une Gauche d'Avance » !

UNE GAUCHE D'AVANCE

LES DEBATS D'UN MONDE D'AVANCE 11^E

MERCREDI 16 DECEMBRE - 19H30

ESPACE TIMBAUD

Avec le lancement, dans les médias, d'un débat sur l'« identité nationale », Nicolas Sarkozy tente, une nouvelle fois, de détourner l'attention de l'opinion publique et de masquer la profondeur de la crise économique que notre pays traverse et dont il aggrave les conséquences sociales par les politiques publiques que son gouvernement met en œuvre.



De septembre 2008 à septembre 2009, le nombre de chômeurs n'ayant pas du tout travaillé dans le mois (catégorie A) a augmenté de 516.800 (+25,1 % sur un an) et de 643.700 (+20,8 % sur un an) en incluant les personnes ayant eu une activité réduite (catégories A, B, C). Au total, en septembre, la métropole comptait 2,57 millions de chômeurs en catégorie A et 3,74 millions en catégories A, B, C. Toutes catégories confondues, y compris les demandeurs d'emploi en formation ou en contrats aidés, la barre des 4 millions de chômeurs a été largement franchie. En octobre, le nombre de demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle emploi et appartenant à la catégorie A, a encore augmenté de 52.400 contre 21.600 en septembre. Contrairement aux déclarations gouvernementales qui se veulent rassurantes, la situation continue à s'aggraver et il est clair que la précarité va s'accroître dans des proportions dramatiques, nombre de chômeurs, par exemple, arrivant en fin de droit.

Il est donc indispensable que le Parti socialiste se mobilise davantage pour dénoncer les choix gouvernementaux actuels et pour faire des propositions concrètes concernant les politiques de l'emploi à développer au niveau national comme au niveau régional.

AVEC

POURIA AMIRSHAHI

SECRETARE NATIONAL AUX DROITS DE L'HOMME

GUILAUME BALAS

MANDATAIRE UMA-PARIS, CONSEILLER REGIONAL

